



## AGENCE DU CAP

### **HONORAIRES DE L'AGENCE DU CAP**

HONORAIRES VENTE HABITATION ET COMMERCIAL 5%TTC du prix de vente

LOCATIONS RÉSIDENCE PRINCIPALES : vide ou meublé : Bailleur un mois de loyer charges incluses TTC / Locataire: 15 euros TTC le m2 état des lieux inclus.

BAIL CODE CIVIL: RESIDENCE SECONDAIRE OU LOGEMENT DE FONCTION

- Bailleur: un mois hors charges hors taxes.
- Locataire: un mois hors charges hors taxes.

BAUX COMMERCIAUX OU DEROGATOIRES

- Bail commercial: 10% hors taxes du loyer triennal hors charges.
- Bail dérogatoire: 10% TTC du loyer sur la durée prévue du bail charge preneur.